Exposition « Pauvreté et handicap : quelques grandes tendances »

Audio complémentaire au Kakémono : Des ressources hétérogènes selon les situations d'emploi

On sait que les personnes handicapées ont globalement moins de ressources que les personnes valides. C'est le sujet de ce Kakémonos. A partir de là, on peut se demander : pourquoi ?

Une première piste d'explication, c'est que les personnes handicapées ont moins accès à l'emploi. Si elles ne sont pas en emploi, elles n'ont pas de revenus du travail, et automatiquement, ça les pénalise.

Ce raisonnement est correct, mais il n'est pas complet. Ce Kakémono aide à y voir plus clair en tenant compte de deux autres aspects. D'abord, il y a le fait que tous les revenus ne viennent pas de l'emploi. Donc, on va considérer les niveaux de vie dans leur ensemble,
en tenant aussi compte des autres revenus, comme les aides sociales. Ensuite, comme on va le voir, il existe aussi des différences importantes à situation d'emploi équivalente.
Et, pour ça, on va regarder tour à tour les inégalités liées au handicap parmi différents groupes de personnes âgées de 25 à 59 ans : les personnes en emploi, les personnes au chômage, et les personnes hors du marché du travail. Les analyses s'appuient de nouveau sur l'enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie », et plus particulièrement, les années 2015 à 2022.

Le premier graphique du Kakémono s'intéresse aux personnes en emploi. Dans l'enquête, cela concerne 85% des personnes valides. Mais cette situation est plus rare parmi les personnes handicapées. Seules 73% des personnes qui ont des limitations modérées et 48% de celles qui ont des limitations fortes sont en emploi.

Les personnes valides en emploi perçoivent en moyenne un peu plus de 30 000 euros de revenus par an et par adulte du ménage, tous types de revenus confondus. Et elles paient en moyenne un peu plus de 2 000 euros d'impôt, ce qui leur fait un niveau de vie de 28 000 euros par an, c'est-à-dire, un petit peu

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-23-PAVH-0001.

plus de 2 350 euros par mois par adulte, avec des valeurs arrondies par rapport aux données visibles.

L'écrasante majorité des ressources des personnes valides leur vient de leurs propres revenus et des revenus des autres personnes du ménage, comme leur conjoint ou leur conjointe. Les revenus de redistribution, comme les allocations familiales ou les pensions de retraite des autres personnes du ménage, représentent moins de 10% de leur niveau de vie. A noter, les pourcentages dépassent 100% parce que les revenus sont supérieurs au niveau de vie.

Pour les personnes avec des limitations durables, liées à des problèmes de santé, qu'on considère ici comme les « personnes handicapées », ces chiffres sont très différents.
Leurs niveaux de vie sont aux alentours de 25 000 euros par an, soit environ 2 100 euros par mois. Elles paient un peu moins d'impôt que les personnes valides, mais leurs revenus sont très inférieurs. Cela s'explique en grande partie par des différences dans les revenus du travail. Pour les personnes handicapées, l'essentiel de leurs ressources
proviennent aussi de leurs revenus du travail et de ceux des autres personnes du ménage.
Mais ces revenus sont bien plus bas. On peut l'expliquer de différentes manières : le fait qu'elles soient davantage à temps partiel, ou encore, qu'elles soient globalement concentrées dans des emplois moins qualifiés et moins rémunérateurs que ceux des personnes valides. Et les aides sociales ne compensent pas vraiment cette différence.

Le deuxième graphique du Kakémono porte sur les personnes au chômage. Dans l'enquête, cette situation concerne environ 8% des personnes sans limitations, 12% de celles qui ont des limitations modérées et 15% de celles qui ont des limitations fortes.

De manière générale, les personnes au chômage ont des niveaux de vie plus faibles que les personnes en emploi, qu'elles soient valides ou handicapées. Mais il existe aussi de grosses inégalités entre elles. Leurs niveaux de vie vont de 1 300 euros par mois, pour les personnes avec des limitations fortes, à 1 700 euros par mois, pour les personnes valides.

Ces différences s'expliquent de nouveau en grande partie par des écarts de revenus du travail, ainsi que par des différences dans le montant des prestations chômage. Cela signifie d'abord que les personnes valides ont eu des périodes de chômage moins courtes,
entrecoupées d'emploi, au cours de l'année précédente, là où les personnes handicapées
connaissent un chômage de plus longue durée. Cela reflète aussi que le montant de leurs indemnités chômage sont plus faibles : soit parce que leurs emplois précédents étaient moins rémunérateurs, soit parce qu'elles ont dépassé les durées maximales de cotisations.
Les aides sociales, comme le revenu de solidarité active (RSA) ou l'allocation

aux adultes handicapés (AAH), représentent une part de leurs revenus un petit peu plus élevée que les personnes valides, aux alentours de 10%, contre 6% pour les personnes valides. Mais c'est loin de combler la différence.

Enfin, le troisième graphique du Kakémono porte sur les personnes hors du marché du travail, qu'on appelle parfois les personnes inactives. Dans l'enquête, cette situation concerne 7% des personnes sans limitations, 15% de celles qui ont des limitations modérées et 37% de celles qui ont des limitations fortes.

Les niveaux de vie de ces groupes sont légèrement supérieurs à ceux des personnes au chômage, grâce aux pensions de retraite touchées de façon anticipée par une partie d'entre eux. Ils restent, par contre, très inférieurs à ceux des personnes en emploi. Les niveaux de vie s'échelonnent de 1 500 euros par mois, pour les personnes avec des limitations fortes, à 1 800 euros par mois, pour les personnes sans limitations.

C'est dans ce groupe que les différences de ressources provenant d'autres membres du ménage sont les plus importantes. Quelles que soient les situations d'emploi, les personnes handicapées peuvent, en moyenne, moins compter sur les revenus des autres membres du ménage que les personnes valides : soit parce qu'elles vivent seules, soit parce que leurs partenaires sont plus souvent dans des situations de précarité.
Quand les personnes sont hors du marché du travail, cet effet devient très marqué : là où les revenus du travail des autres personnes du ménage représentent plus de la moitié du niveau de vie des personnes sans limitations, ils ne forment plus qu'un quart du niveau de vie des personnes avec des limitations fortes.

C'est aussi là que, pour les personnes handicapées, les revenus de redistribution remplissent le rôle le plus important. Ils incluent principalement les pensions de retraite,
qui peuvent être perçues avant 59 ans par certaines personnes handicapées grâce aux dispositifs de retraite anticipés pour handicap. Les revenus de redistribution comprennent aussi, dans une moindre mesure, les pensions d'invalidité, l'AAH, le RSA, et d'autres prestations sociales.
En cas de limitations fortes, ces revenus représentent environ les deux tiers du niveau de vie, contre environ un tiers pour les personnes valides. Les personnes handicapées paient également environ 3 fois moins d'impôt que les personnes valides. Malgré tous, ces différents effets de redistribution ne suffisent pas à empêcher qu'il y ait des inégalités de niveau de vie.

Au final, ces trois graphiques nous apprennent que les inégalités économiques entre personnes valides et personnes handicapées sont bien liées aux inégalités d'accès à l'emploi… Mais pas uniquement.
Les inégalités économiques reflètent aussi le fait que les emplois occupés par des personnes handicapées sont moins rémunérés ; que les périodes de chômage sont plus longues ; qu'il existe moins de possibilités de solidarités

familiales ; et que les aides sociales, bien qu’importantes, ne prennent pas entièrement le relai.